

Mairie de La Chapelle de Guinchay CONTRAT DE LOCATION SALLE DES COLONNES

Nom de l'association :	Date de l'événement :
 Nom et prénom du particulier : 	Date de l'évenement.
• Adresse :	
Motif de réservation :	
• 🖀 :	
• 🖾 :	Entrée payante : OUI □ NON □
<u>CAPACITE RESERVEE</u> : 120 places maximum	
PRESTATAIRE DE SERVICE REPAS : OUI ☐ • Nom et coordonnées du prestataire :	NON 🗆
Le particulier / L'association nommée reconnaît avoir de la salle louée □	reçu et pris connaissance du règlement intérieur
SCENE FIXE: Largeur 4,00 m x Profondeur 3,00 m	
MATERIEL(S) OU MOBILIER(S) DIVERS (sous réserve de	e leur disponibilité !!) <u>Réservé aux Associations</u>
☐ Coffrets électrique	
☐ Adaptateur HYPRA	
·	
Liste des appareils (pour adaptation du coffret) : ex. :	friteuse, gaufrier etc
☐ Pupitre	
A VOTRE DISPOSITION DANS CETTE SALLE	
A VOTRE DISPOSITION DANS CETTE SALLE Tables de 6 places : 1.60 m x 0.80 m (20)	
• Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20)	
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) 	
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) 	(Activé la hotte pour fonctionnement fourneau
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) 	(Activé la hotte pour fonctionnement fourneau
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) Fourneau Gaz (1) 2 brûleurs + 1 plaque 	(Activé la hotte pour fonctionnement fourneau
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) Fourneau Gaz (1) 2 brûleurs + 1 plaque Four électrique : (1) 	(Activé la hotte pour fonctionnement fourneau
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) Fourneau Gaz (1) 2 brûleurs + 1 plaque Four électrique : (1) Evier 2 bacs dans cuisine (1) 	
 Tables de 6 places : 1,60 m x 0,80 m (20) Chaises : (120) Réfrigérateur : (2) Fourneau Gaz (1)	(Activé la hotte pour fonctionnement fourneau tables (1) - chariot chaises (1)

REMARQUES / RAPPELS

- Matériels et mobiliers doivent être nettoyés et rangés correctement à leurs emplacements définis avec les accessoires adaptés.
- Les poubelles doivent être vidées dans les containers à proximité et nettoyées.
- Les locaux doivent être rendu propres. Si nécessité de nettoyage, le temps passé sera facturé.
- Rendre vos clefs rapidement au secrétariat de mairie.

Date et signature du loueur ou son représentant : le / /

- Toute perte de clef, autre, dégradation de matériel sera facturé
- L'élévateur est à votre disposition, mais ce n'est pas un jouet (les clés se trouvent dans une boîte à côté du coffret électrique)
- Les clés de l'élévateur se trouvent dans une boîte à côté du coffret électrique
- Toute demande de modification sera prise en considération qui si elle est au plus tard une semaine avant le début de la manifestation. Passé ce délai, aucune garantie que la demande soit prise en considération.
- Toute intervention d'un agent communal liée à une mauvaise utilisation des équipements sera facturée.

Un état des lieux entrant doit être réalisé avant de venir récupérer les clés en Mairie. Sauf indication contraire, le rdv pour l'état des lieux est le vendredi à 11h30 sur place, pour une manifestation durant le week-end.

AVIS des services techniques :	<u>REPONSE DE LA MAIRIE</u> :
☐ Accord	☐ Accord pour la demande formulée cidessus
Le	Tarif appliqué :
Remarque :	
	LA CHAPELLE DE GUINCHAY, le
	Le Maire,
	Hervé CARREALI